

**ALLOCUTION DU COORDONNATEUR DU CENTRE CONGOLAIS DE LUTTE  
ANTIMINES SUR L'ASSISTANCE AUX VICTIMES A L'OCCASION DE LA 5<sup>EME</sup>  
CONFERENCE DES ETATS PARTIES SUR LES ARMES A SOUS MUNITIONS  
Costa Rica, 01 au 05 septembre 2014**

**Monsieur le Président ;**

**Excellences, Mesdames et Messieurs les participants;**

Pour comprendre la question de l'Assistance aux Victimes en République Démocratique du Congo, notre délégation voudrait vous présenter l'ampleur du défi, les statistiques, quelques activités réalisées et les perspectives d'avenir.

En termes d'ampleur, de janvier en septembre 2014 en cours, 04 accidents par Restes Explosifs de Guerre ont été enregistrés provoquant 14 victimes dont 11 blessés et 03 décédés dans les Provinces du Nord Kivu et du Sud Kivu.

Ces accidents ont fait passé le nombre de nos victimes de 2.516 à 2.530 Victimes des Mines et Restes Explosifs de Guerre.

L'autre défi est la présence confirmée de la contamination par armes à Sous Munitions dans les Provinces de l'Equateur et du Katanga.

**Monsieur le Président,**

Comme énoncé dans les diapos précédentes, les statistiques des victimes dans notre pays sont évaluées aujourd'hui à 2530 victimes des Mines et Restes Explosifs de guerre dont les Sous Munitions. Ce chiffre parait jusque indicatif car la collecte d'information organisée jusque là s'avère insuffisante et réalisée de manière non systématique.

Classées selon le genre, nous avons 608 femmes, 1.634 hommes, 288 non spécifiés.

Classées selon la cause de l'accident, nous avons une victime par bombes, 214 victimes par diverses munitions, 163 victimes par grenades, 856 victimes par mines terrestres, 2 victimes par autres engins explosifs, 32 victimes par projectiles, 23 victimes par roquettes et 1239 victimes dont les engins ne sont pas très bien identifiés.

Classées selon l'âge, nous avons 1.497 adultes, 538 enfants, 501 non identifiés.

En ce qui concerne les activités réalisées, nous devons noter au départ que qu'en 2014 courant, il n'y a jusque là aucune activité menée sur l'Assistance aux Victimes en

République Démocratique du Congo faute de financement. Tous les projets exposés ici ont été réalisés en 2013 sous financement du Gouvernement du Japon que nous remercions en passant.

S'agissant de l'accès aux soins de santé, 10 victimes ont bénéficiées des interventions chirurgicales dans la Province du Sud Kivu à travers le centre Orthopédique Heri Kwetu de la Ville de Bukavu.

Les zones post conflits de la Province du Nord Kivu ainsi que les camps de déplacés de guerre ont bénéficié de la formation en clinique mobile.

S'agissant de l'accès à l'appareillage, 55 victimes de la Province du Sud Kivu ont bénéficié des tricycliques pour leur mobilité et 67 victimes de la Province du Nord Kivu ont été appareillés et certains parmi eux ont bénéficié des aides marche, des prothèses et des orthèses.

Au-delà de cet aspect, notre programme a apporté toujours au Sud Kivu, un appui à la scolarité des victimes en termes de suivi de scolarité à travers des visites et le paiement des frais scolaires annuels en faveur de 11 d'entre elles.

Pour ce qui est de la réinsertion socioéconomique, 20 victimes ont été formées au Sud Kivu en coupe et couture et ont bénéficié des kits complets en la matière pour l'exercice de la profession de couturier. 70 Victimes de Kalemie en Province du Katanga, de Lubutu en Province du Maniema et de l'Ituri en Province orientale ont été réinsérées à travers l'octroi des kits pouvant leur permettre d'exercer les activités génératrices de revenu.

Les photos que vous voyez sont les illustrations des bénéficiaires des projets que je viens d'évoquer ci-dessus.

**Excellence,  
Mesdames et Messieurs,**

Dans le domaine de la législation, en août 2013, le journal officiel a publié la loi autorisant l'adhésion de la République Démocratique du Congo à la Convention sur les Droits des Personnes vivant avec Handicap.

Entre temps, une loi organique est en cours d'adoption par le Gouvernement en application de l'article 49 de notre Constitution. Comme vous le constater, le défi est d'obtenir la validation de cette loi ainsi que son adoption par le Parlement devant d'autres priorités.

Au sujet de la coordination, il se tient tous les mois une réunion du cluster handicap et tous les trois mois une réunion de coordination de tous les acteurs dans le domaine de l'Assistance aux Victimes sous la présidence du Ministère des Affaires Sociales, Action Humanitaire et Solidarité Internationale.

Dans le même ordre d'idées, notre programme a établi un nouveau partenariat avec deux agences du système des Nations Unies à savoir l'UNICEF et l'OMS pour l'intégration respective de l'approche ERM et AV.

Pour l'ensemble des projets réalisés en 2013, le coût global est de 297.594, 44 USD financement entièrement accordé par le Gouvernement japonais.

En termes de perspectives, nous avons comme priorité de poursuivre le renforcement du soutien sanitaire aux victimes, de la scolarité de celles-ci ainsi que leur réinsertion socioéconomique, notamment par les petites activités génératrices de revenu.

Notre programme a estimé qu'il était temps qu'on se penche sérieusement sur la prise en charge psychologique des victimes qui, pour la plupart, sont traumatisées du fait de leur situation.

Par ailleurs, avec la certitude de la contamination des Provinces de l'Equateur et du Katanga par les Armes à Sous Munitions, nous souhaitons orienter les projets futurs dans ces entités pour faire face aux conséquences provoquées par ces engins.

Je vous remercie de votre attention.

**Maître SUDI ALIMASI KIMPUTU**  
COORDONNATEUR NATIONAL DU CENTRE  
CONGOLAIS DE LUTTE ANTIMINES